

Pilote	Acteurs et Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nicolas GOUJON Médecin généraliste Targon</li> </ul>	<p>Membres de la CPTS, Professionnels de santé du territoire, Professionnels des établissements sanitaires, établissements et services médico-sociaux et sociaux Hôpital psychiatrique de Cadillac Collectivités territoriales et partenaires institutionnels</p>
Problématique	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Crise sanitaire a dégradé la santé mentale des patients et a conduit au Ségur de la santé</li> <li>- Les prises en soins des patients atteints de pathologies mentales sont complexes, chronophages, et nécessitent l'intervention de différents intervenants aux enjeux parfois contradictoires (médecins, élus locaux, forces de l'ordre, famille, etc.).</li> <li>- 3ème cause d'ALD sur le territoire</li> <li>- Thème principal cité par les professionnels de santé interrogés comme mission de la CPTS</li> </ul>	<p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la prise en soins des personnes atteintes de pathologie mentale ou de souffrance psychique</li> </ul> <p><b>Objectif Opérationnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des parcours répondant aux besoins des patients, des familles et des acteurs impliqués</li> <li>- Améliorer la coordination entre professionnels</li> </ul>

Actions à mettre en place
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser l'ensemble des acteurs de soins en santé mentale du territoire, leurs compétences et spécificités et les rendre accessibles au travers d'un outil de communication sécurisé et notamment des numéros de téléphone / ligne directe entre les différents professionnels (différente des patients)</li> <li>- Former un groupe de travail avec les acteurs concernés pour définir les orientations stratégiques et opérationnelles.</li> <li>- Soutenir la mise en œuvre des actions définies</li> <li>- Définir des fiches-types pour le parcours de soin (SDRE, etc...)</li> <li>- Faciliter la mise en œuvre de groupes d'échanges de pratique et de formations</li> </ul>

Calendrier Prévisionnel	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature de l'ACI envisagée en Mai ou Juin 2022</li> <li>• Démarrage de l'action envisagée en 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels de santé référencés sur Plexus et leur spécificité</li> <li>• Parcours spécifique(s) créé(s) (en priorité sorties d'hospitalisation)</li> </ul>

### Moyens nécessaires

#### Logistiques :

- Annuaire
- Ligne téléphonique
- Outil informatique : réseau professionnel sécurisé
- Télémédecine
- Protocoles de prise en charge
- Salle de réunions
- Connexion internet
- Ordinateur
- Rétroprojecteur
- Imprimante

#### Humains

- Coordinatrice de la CPTS
- Pilote de l'action
- Membres du CA
- Membres de la Commission Projet de santé
- Professionnels de santé, du médico-social et du social, adhérents à la CPTS

#### Financiers

- Rémunération : coordinateur, pilote de l'action, membres du CA, membres de la CPTS lors des réunions
- Financement structurel (locaux, ordinateur, internet, déplacements, professionnels de santé, du médico-social et du social intervenants...)
- Impression : outils de communication, documents de travail, documents de communication, comptes-rendus...
- Site internet / plateforme (téléphonique / agenda commun)
- Plateforme de télémédecine, de télé soins, etc.
- Évènementiel (organisation de temps d'information pour les membres de la CPTS)
- Location de salle